

Désimperméabilisation de cours d'école

A partir de retours de la maîtrise d'usage, comment poursuivre une dynamique d'implication fédérant les différents acteurs pour végétaliser des cours d'écoles tout en favorisant l'infiltration et la récupération des eaux pluviales ?

Les cours d'écoles de Bellecombe-en-Bauges et Saint-Laurent-du-Pont, 100% minérales, sont peu propices au bien-être des enfants et à la biodiversité. Grâce à l'appel à projet à destination des écoles, collèges, lycées et universités « **Un coin de verdure pour la pluie** » porté par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, les deux communes ont pu engager la désimperméabilisation de quatre de leurs cours d'école. Les motivations sont nombreuses :

- améliorer la qualité des temps de récréation et y créer des espaces d'enseignements ;
- favoriser la biodiversité et développer des projets pédagogiques autour de ce sujet ;
- encourager la participation et la proximité avec les enfants ;
- lutter contre la chaleur en créant des zones d'ombre et d'engazonnement ;
- préserver les ressources en eau en la récupérant.

Les communes ont favorisé l'implication des parents, enseignants et élèves dans l'écriture du cahier des charges à partir de dessins d'intentions réalisés par les enfants : « **Dessinez votre cour d'école de rêve !** » et ont missionné ESQUISSE paysage et Axes Majeurs en tant que maîtres d'oeuvre.

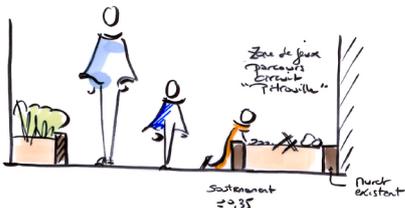
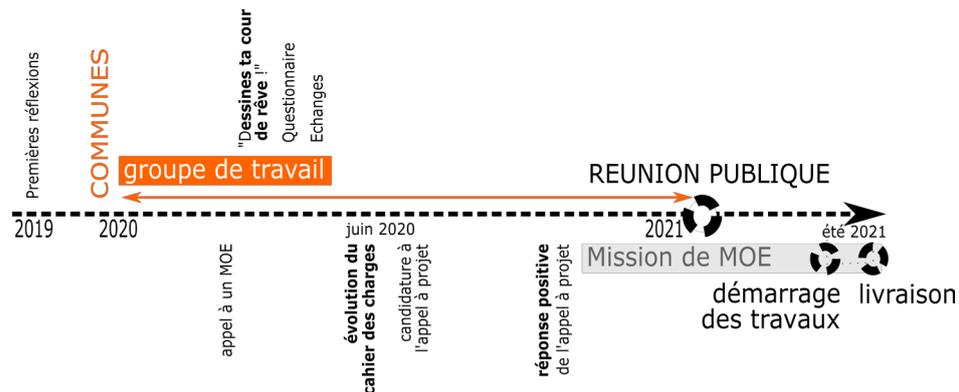


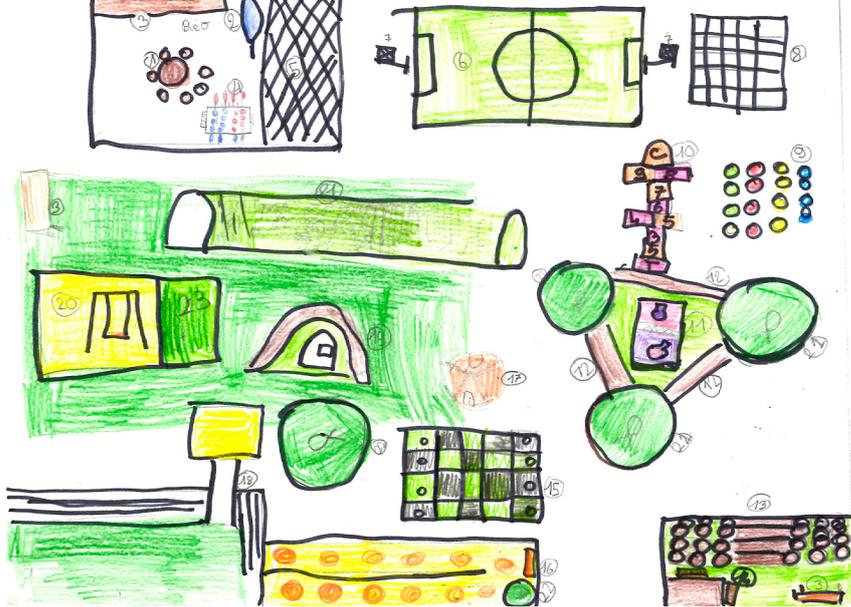
Bellecombe-en-Bauges (73) et Saint-Laurent-du-Pont (38)

- # implication des usagers
- # aménagements extérieurs
- # usage et appropriation
- # désimperméabilisation
- # cours d'écoles

ACTEURS :

Elus des communes de Bellecombe-en-Bauges et de Saint-Laurent-du-Pont
Elèves et parents d'élèves
ESQUISSE paysage et Axes Majeurs





Démarche méthodologique

Objectifs de la démarche

Parmi les objectifs, la dimension pédagogique de ces projets vise à rapprocher les enfants de l'environnement naturel de leur commune, en faisant réapparaître la nature dans leurs cours de récréation. L'enjeu est d'engager tous les utilisateurs de ces espaces dans la conception et la réalisation des nouveaux aménagements dès le début du projet, afin de favoriser son déploiement et d'accroître la pédagogie autour de la thématique de l'eau et du végétal.

Un aménagement impulsé par des parents d'élèves

Les questions relatives à la végétalisation des cours d'écoles ont été initiées par des parents d'élèves, lors de conseils d'écoles. Faisant part de leurs préoccupations quant aux espaces exclusivement minéralisés des cours d'école, ces derniers ont impulsé une réflexion concertée.

L'aménagement comme support pédagogique et sensibilisateur

Montage d'un comité de pilotage

Les parents et les enseignants des écoles se sont rapidement constitués en groupe de travail pour fournir des documentations et images de références et d'ambiances.

Dessiner sa cour de récréation idéale par les enfants des écoles

Dès la rentrée, parents, enseignants et enfants se sont engagés pour co-concevoir leur cour de récréation. Les enfants ont été amenés à dessiner leur cour idéale et les parents ont été consultés à travers un questionnaire. Les équipes pédagogiques et les représentants des parents d'élèves ont également fait part de leurs suggestions pour constituer le cahier des charges : lutter contre les effets du changement climatique (favoriser l'infiltration, limiter les îlots de chaleur) et favoriser le bien-être des enfants (sensibilisation, espaces de travail extérieurs, caractère naturel des espaces, dégenrer les cours d'école).

Participer à l'entretien des nouveaux espaces verts

Suite à des échanges en réunion publique, la question de l'entretien s'est posée. Le Maire a confirmé l'organisation de deux journées de chantier à l'automne et au printemps avec l'ensemble des intéressés, petits et grands.

Contact :

Anne Josse - paysagiste concepteur - ESQUISSE paysage
annejosse2@gmail.com



103 Avenue du Maréchal de Saxe
69003 Lyon
contact@ville-amenagement-durable.org
04 72 70 85 59

www.ville-amenagement-durable.org

Avec le soutien de :



Ce programme d'action est cofinancé par l'Union européenne

Des éléments clés

Déployer des moyens humains et financiers

- comité de pilotage des équipes pédagogiques et de parents d'élèves (1 fois par mois) ;
- un atelier de dessins avec les enfants ;
- un atelier de présentation du projet final dans la cour avec les enfants ;
- accompagnement par une équipe de MOE.

Le coût moyen des travaux est d'environ **60 € HT par m²**.

L'Agence de l'Eau soutient à **70%** le coût de chacun des projets (travaux + études) ; les **30%** restant sont à la charge de la commune, soutenus par d'autres administrations (Parc National Régional, Département, Région...).

Ce sujet intéresse et mobilise différents acteurs, en réponse aux besoins des habitants. Ces projets constituent de vrais **supports pédagogiques** sur le long terme et motivent des **dynamiques communales** d'implication des habitants.

D'un point de vue plus **technique** :

- Saint-Laurent-du-Pont : fin de l'évacuation sur le réseau unitaire auparavant saturé ;
- Bellecombe-en-Bauges : récupération des eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts dans des cuves de 5 m³.

Perspectives d'évolution

- anticiper le rétroplanning de la concertation et des temps d'études pour réaliser le chantier en **période de vacances scolaires** ;
- se donner les moyens pour plus d'échanges entre la maîtrise d'oeuvre et les enfants : **retours directs et co-conception**.

